



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Elections,
de la Légalité
et de l'Environnement

PROCES VERBAL DE L'ELECTION 2020 des membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme

Collège des maires et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale du département compétents en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale et/ou de plans locaux d'urbanisme.

Le 12 octobre 2020, en exécution du code de l'urbanisme et notamment les articles L.131-14, R.132-10 et suivants, fixant les modalités de désignation des membres élus de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, s'est réunie la commission de recensement des votes de l'Eure.

La commission de recensement de la préfecture de l'Eure est composée comme suit :

M. Philippe BARON, président ;
M. Roger WALLART, maire de Tournedos-Bois-Hubert ;
M. Benoît HENNART, maire de Quittebeuf ;
Mme Mireille HERVÉ, secrétaire.

La commission de recensement a procédé au dépouillement des enveloppes adressées par voie postale à la préfecture **avant le 5 octobre 2020 à 16 heures.**

Nombre d'électeurs inscrits dans le département : Maire	585
Président	13
Nombre d'enveloppes extérieures recensées :	489
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (votant n'ayant pas la qualité d'électeur, présence de plusieurs enveloppes intérieures) :	19
Reste nombre de votants :	470
Enveloppes renfermant des bulletins nuls :	9
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou sans bulletin :	5
Total des suffrages non exprimés	14
Reste suffrages exprimés	456

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS

Liste présentée par : Union des maires et des élus de l'Eure

Suffrages : 233

Liste présentée par : Association des maires ruraux de l'Eure

Suffrages : 223

CLOTURE DU PROCES VERBAL

Sont proclamés élus membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme du département de l'Eure, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :

1 – Titulaire : Franck BERNARD
Suppléant : Christian DEPARIS

4 – Titulaire : Didier LENOINE
Suppléant : Didier DELA BRIÈRE

2 – Titulaire : Mohamed BENSALAH
Suppléant : Michel FRANÇOIS

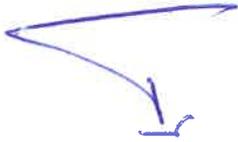
5 – Titulaire : Bernard AUBRY
Suppléant : Jocelyne RIDARD

3 – Titulaire : Hugues BOURGAULT
Suppléant : Didier GUÉRINOT

6 – Titulaire : Claire CARRERE-GODEBAUT
Suppléant : Jean-Baptiste VOISIN

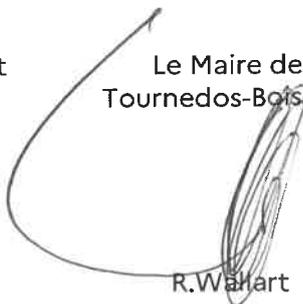
Le présent procès-verbal, dressé et clos le 12 octobre 2020 à 11h15, en double expédition, est signé après lecture par le président, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président



P. Baron

Le Maire de
Tournedos-Bois-Hubert



R. W. Hart

Le Maire de
Quittebeuf



B. Hennart

Le Secrétaire



M. Hervé